

# RETOUR SUR LA CONFERENCE INSPIRANTE : REGARD D'UN SOCIOLOGUE SUR LES TRAJECTOIRES DE VIE DES SENIORS

*Le 22 septembre 2020 à l'Hôtel du Département à Strasbourg*

## Intervenants

- **Michèle Eschlimann**, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Bas-Rhin en charge de l'Autonomie et du Silver Développement
- **Bernard Ennuyer**, sociologue de la vieillesse, du vieillissement et du handicap

*Animateur : Stève Duchene, chef de projet à Alsace Active*



## A l'attention des lecteurs :

*Ces actes ont été générés automatiquement par un logiciel de retranscription. Pour rester fidèle aux propos qui ont été tenus à l'oral, nous avons modifié le moins possible les tournures de phrase. Et malgré les corrections apportées manuellement par la suite, il est possible que certaines fautes d'orthographe ou de grammaire soient encore présentes, et nous nous en excusons d'avance !*

**HACKING**  
*Silver*  
**CAMP**

ALSACE  BAS-RHIN



### **Bernard Ennuyer :**

Alors abruptement, je vais commencer par les choses qui vont bien. Nous avons plutôt tendance à parler des choses qui vont mal. Si on regarde ce qui a beaucoup changé c'est l'espérance de vie. Nous avons en France beaucoup commencé à réfléchir à la vieillesse en 62 avec le rapport Laroque. L'espérance de vie au moment de la rédaction de son rapport est de 73 ans pour les femmes et de 67 ans pour les hommes. Aujourd'hui elle est de 79 et 85 pour les femmes. Cela veut dire que les gens vivent plus longtemps et surtout ils vivent mieux. Et ça c'est important, aujourd'hui on ne sait pas si cela va continuer. Dans notre jargon il y a deux espérances de vie : Il y a l'espérance de vie, le nombre d'années que l'on peut espérer vivre aujourd'hui et ce que l'on appelle l'espérance de vie en bonne santé, ou sans incapacité. Actuellement ce qui est intéressant c'est que, alors que l'espérance de vie commence à stagner, et certains pensent qu'elle va rebaisser, l'espérance de vie en bonne santé ne décroche pas. Cela veut dire que même si l'espérance de vie

continue à augmenter on continue à aller bien. Ça veut dire que la durée de vie en incapacité n'augmente pas pour le moment. Sauf que, grande différence, c'est que les vieux sont des vieilles et que l'espérance de vie des femmes qui est toujours depuis longtemps supérieure à celle des hommes, aujourd'hui 6 ans, elle était montée jusqu'à 8 ans, cela paraît lié plus qu'au phénomène biologique au phénomène de vie, cette espérance de vie fait que les femmes nous survivent et plutôt dans de plus mauvaises conditions. Résultat, dans les EHPAD, 90% des résidents sont des femmes. Donc aspect positif, l'espérance de vie augmente, aspect très positif, il est sorti un rapport Vachey, c'est le rapport sur la 5ème branche, la nouvelle branche autonomie voté par le parlement cet été et qui pourrait voir le jour si tout va bien en 2021, sauf que nous ne savons pas où trouver l'argent. Le pouvoir d'achat des retraités, alors attention aux moyennes, mais il est en moyenne supérieur ou égal à celui des actifs. Je fais très attention car les moyennes cachent des disparités très importantes en matière de catégorie sociale. Ça c'est les deux bonnes nouvelles, les personnes on plutôt plus d'argent et l'espérance de vie va bien. Par contre la mauvaise nouvelle c'est que depuis le XVIIIème siècle la France a une vision très négative du vieillissement, je ne comprends pas pourquoi : nous sommes parmi les européens les plus pessimistes sur le vieillissement et cela ne change pas.

**HACKING**  
*Silver*  
**CAMP**

Depuis le XVIII siècle la France est phobique du vieillissement et tous les "plus de" sont globalement "ok boomer", « t'es un vieux con » (je l'entends assez souvent) et donc tu n'as rien à nous dire ou à nous apprendre. Je caricature un tout petit peu mais pas tant que cela. Donc la France à une mauvaise image de la vieillesse, mais je n'ai pas dit qu'elle avait une mauvaise image des personnes âgées elles-mêmes, elle a une mauvaise image du vieillissement et elle estime que les personnes âgées n'ont pas grand-chose à dire de leurs parcours de vie, ce qui vu les bientôt 76 ans que j'ai me chiffonne.



**Stève Duchene :**

Quand tu évoques la question de l'image c'est une intuition ou c'est quelque chose que renvoient aussi des chercheurs étrangers ?

**Bernard Ennuyer :**

J'ai travaillé sur cela, j'ai montré cela à travers un certain nombre de textes, je pense à une couverture qui m'a beaucoup frappé, du mois de juin 2019 sur laquelle on voit un petit garçon de 8 ans tout seul porter une plateforme. Au-dessus il y a ses parents et au-dessus il y a ses grands-parents. J'ai retrouvé cette belle image en 1928 chez Alfred Sauvy, démographe qui en 1928 a créé le concept de vieillissement populationnel en disant "une population qui vieillit est décadente et la France va devenir un hospice de vieillards". Cela a été écrit, et c'est repris aujourd'hui et cela veut dire que nous sommes nous considérés les plus âgés comme étant uniquement une charge sur les actifs. Cela renvoie effectivement à des problèmes de retraite par répartition, que je n'aborderai pas. L'an dernier il y a eu une députée de la Loire Atlantique de la République en Marche qui s'appelle Audrey Dufeu-Schubert qui a rendu un rapport à la demande de notre Président de la République qui conclut que la France, alors moi je n'aime pas le mot, la France est « agiste ». Moi je coupe les cheveux en 4 et je dis qu'il y a de la discrimination par l'âge qui est très différente suivant la catégorie sociale à laquelle vous appartenez. Je peux encore enseigner en fac avec beaucoup de difficulté pour me faire payer parce qu'effectivement j'ai eu la chance de faire des études supérieures, si j'avais été ouvrier je ne serais plus de ce monde. Donc je me méfie de cette catégorisation agiste, il vaut mieux comme le disait Coluche être riche et en bonne santé que pauvre et sans sous car là vous êtes discriminé très tôt même sans attendre 60 ans.

**Stève Duchene :**

L'idée de deux intervenants c'est d'avoir un échange entre ce qui est du registre de la recherche en sociologie et des choses parfois très pratiques, tout en posant des questions fondamentales. Michèle Eschlimann, pour rentrer dans le sujet est ce qu'il y a des choses sur



lesquelles vous avez envie de poser des questions ou d'ailleurs c'est peut-être l'occasion de compléter mon introduction sur les enjeux du Département et des documents qui avait été produits ?



**Michèle Eschlimann :**

Je crois qu'aujourd'hui nous souhaitons notamment nous rencontrer pour évoquer notre futur référentiel départemental concernant les résidences seniors et tous les habitats alternatifs ou inclusifs. C'est tout ce qui tourne autour de l'habitat des seniors qui n'est pas la résidence qu'ils ont aujourd'hui en tant que telle et pas l'EHPAD car on considère quelque part que l'EHPAD n'est pas vraiment une résidence en tant que telle. Il peut y avoir d'autres réponses, d'autres solutions pour les personnes âgées. Donc aujourd'hui il faut essayer de réfléchir autour de ces référentiels départementaux. Avant, quand nous avons discuté ensemble avec M. Ennuyer on a abordé rapidement un sujet important qui est la salle commune. Et autour de la salle commune nous nous sommes dit

qu'est-ce que l'on va faire, qu'est-ce que cela veut dire salle commune, et qu'est-ce que l'on va mettre en commun ? Nous nous sommes souvent dit qu'il fallait une salle commune, mais à quoi va-t-elle servir, est-ce qu'elle est vraiment nécessaire, à partir de quand ? Nous nous sommes déjà demandé si pour certaines résidences il ne fallait pas en faire. Nous avons le sujet des bailleurs sociaux pour lesquels nous savons qu'une salle commune doit être financée et qu'il y a ce sujet-là aussi. Donc est-ce que les seniors ont envie de se rencontrer, c'est aussi cela le projet social. S'il doit y avoir salle commune c'est pour faire quoi ? Qu'est-ce qu'ils ont envie de faire ? C'est à cela que nous devons pouvoir répondre et ce nouveau référentiel doit autant parler de projet de vie des seniors mais aussi de référentiel de construction. Nous avons eu dans les derniers temps l'une ou l'autre résidence senior où nous nous retrouvons avec des choses qui sont construites qui ne devraient plus l'être. Il faut que l'on parle habitat mais il faut surtout parler vie dans cet habitat, comment est-ce qu'on le conçoit et comment on le conçoit et qu'est-ce que l'on en fait, de quoi les seniors ont envie ? Peut-être que M. Ennuyer peut nous apporter quelques éléments ?

### **Bernard Ennuyer :**

Alors moi j'aime bien la salle commune car historiquement c'est l'hospice, quand on regarde l'âge d'or de l'hospice, la période 1905, loi du 14 juillet sur les incurables, première loi d'assistance. Et nous ne sommes pas sortis de l'assistance, au niveau des politiques publiques je considère que beaucoup de populations, quel que soit le discours prononcé, nous sommes dans un discours assistanciel et infantilisant. Voilà, je le vis aussi comme vieux. Nous sommes même infantilisés par nos propres enfants. Si je vous parle de ma seconde fille qui a 42 ans et qui dit "papa, pourquoi tu continues à faire tout ce que tu fais, tu es fatigué, tu devrais t'arrêter"... Donc la salle commune, j'y rebondi parce que qu'est-ce que l'on partage dans une société ? Il y a un livre qui m'intéresse beaucoup et que je vous conseille c'est "De la division du travail social" de Durkheim en 1895 où il travaille sur la solidarité. C'est le moment du solidarisme, et c'est intéressant car c'est le moment où Pasteur découvre la contagion. Il s'est trouvé que j'ai relu Durkheim au moment de la Covid, c'était intéressant car nous sommes tous un danger les uns pour les autres et du coup nous avons intérêt à être solidaire, ça c'est Durkheim. Durkheim dit "la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle n'avait pas d'utilité pratique". Derrière je vais citer Norbert Elias, que j'aime beaucoup, sociologue allemand des années 50, qui dans la société des individus il dit "on est indissociablement individu singulier et individu collectif". S'il y a salle commune c'est que l'on accepte de quitter à un moment donné son individualité pour mettre en commun, quelque chose avec les autres. Si nous voulons habiter chacun quelque part dans sa cage à lapin sans jamais rencontrer les autres comme dans certains immeubles que je connais il n'y a pas besoin de salle commune. Cela pose la question redoutable de qu'est-ce que nous sommes prêts à abdiquer de notre liberté individuelle pour en partager collectivement et en retirer un bénéfice ? Pour moi c'est à cela que me fait penser la salle commune. Et cela c'est une question centrale et vous voyez qu'elle déborde largement la question de l'âge, elle pose aujourd'hui la question de la vie en société que j'habite dans un village, que j'habite dans une petite ville ou dans un quartier de grande ville qu'est-ce que je suis prêt à partager avec les autres en acceptant de renier une partie de ma liberté individuelle ? Très bonne question à laquelle je n'ai pas de réponse.

### **Stève Duchene :**

En parcourant les différents rapports faits par le Département je voyais que la question du bassin de vie est un sujet qui revenait souvent, c'est la question du territoire. Est-ce que l'un d'entre vous souhaiterait s'exprimer sur cette question, peut-être en lien avec la salle commune car elle est peut-être un trait d'union aussi entre ce qui se passe dedans et à l'extérieur et aussi avec la question de la diversité des territoires.

### **Michèle Eschlimann :**

Je pense qu'il faut en effet réfléchir sur les territoires car nos résidences seniors et tout ce qui est habitat concernant les seniors ne doit pas être réfléchi de la même manière à Strasbourg qu'à Schleithal où nous avons une résidence seniors de 5 logements et nous n'aurions jamais pu imaginer y construire une résidence de 30 logements car ce ne serait pas possible. Je pense qu'il faut que cela se réfléchisse autour des territoires et que chaque bassin de vie est particulier. On en parlait aussi avant avec M. Ennuyer qui vient de la Nièvre, et c'est



intéressant de voir dans les territoires très ruraux ce qui se passe, de voir ce qui se passe dans les autres départements. Est-ce que les réflexions qui se passent dans le Bas-Rhin sont les mêmes que dans le Nièvre ? Se posent toutes ces questions de bassin de vie, et il faudra y répondre car nous ne pourrions pas avoir de réponse uniforme.

**Stève Duchene :**

En parlant de la Nièvre, là nous passons du bassin de vie qui peut être différent à la question de la comparaison entre territoires, comparaison qui peut être inspirante ou qui peut faire prendre conscience de prisme que nous avons localement. Bernard est ce qu'il y a des choses à évoquer ?

**Bernard Ennuyer :**

Moi je voulais juste revenir un tout petit peu en arrière sur le territoire. Parce que vous savez qu'il y a des rapports qui sortent, ce matin j'ai jeté un œil sur le rapport Piveteau Wolfrom sur l'habitat inclusif où on décide que on ne parlait plus d'habitat inclusif mais d'un nouveau modèle d'habitat accompagné, partagé, et inséré dans la vie locale pour les personnes handicapées ou âgées ayant besoin d'être soutenues dans leur projet d'autonomie. C'est ce qu'il nomme l'habitat API... Mais dans le nom ils ne reprennent pas "vie locale". Moi je trouve que le plus important dans cela c'est la vie locale. Et cela donne la réponse car la vie locale elle est différente et en même temps j'en profite car je sais qui vous êtes. Le premier point que met en avant ce rapport c'est l'importance de la reconnaissance du rôle des collectivités et des bailleurs. Voilà, c'est important. C'est le premier point de ce rapport. C'est un rapport qui s'appelle "Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous !". Alors moi je n'en ai peut-être pas envie d'habiter avec vous. Je dis cela sous forme de boutade, mais c'est en lien avec la question des communs. Si j'ai envie d'habiter avec vous est ce que vous vous avez envie que j'aie habiter avec vous ? Cela me semble une très bonne question. Pour revenir à la Nièvre qui est un département en déperdition, au dernier recensement c'est le département qui perd le plus d'habitants. Nous sommes à 200 000 habitants, et quand la Nièvre récupère des habitants ce sont des retraités. Mais il serait bien aussi d'avoir des personnes qui vont créer des entreprises. Mais il faut aussi reconnaître et j'aimerais qu'on le dise que les retraités créent des emplois. Donc la Nièvre est un département où il n'y a pas beaucoup de résidences seniors a proprement dit. Il y a des EHPAD où on sait que les gens n'ont pas envie d'y aller et c'est dit dans les rapports. Mais malheureusement c'est souvent la seule solution parce qu'il n'y en a pas d'autre. Pas tout à fait dans la Nièvre, il y a cependant de l'habitat API, une commune a mis en place un habitat inclusif alternatif. La Nièvre est très en difficulté car plus d'industrie, un pays qui vieillit, mais pas non plus en retard. Mais je voudrais couper court à l'idée qu'en Europe nous serions les plus nuls. Cela me gonfle complètement, il se trouve que j'ai eu l'occasion, grâce à Familles Solidaires, de faire un voyage d'étude pour le compte de la CNSA qui nous a mandaté il y a deux ans sur la question de ce que font nos voisins étrangers et nous avons été particulièrement en Allemagne sur ce que l'on appelle les Wohngemeinschaft, les communautés d'habitat et en Suisse. Et je dois dire que nous avons été parmi les premiers à faire à Grenoble un domicile collectif. J'en ai ras le bol que l'on me dise que la France est en retard sur cela. C'est faux et archi faux. Et je compte bien sur vous pour que l'on continue à



aller de l'avant sur cela. Donc la Nièvre, territoire magnifique mais un peu en difficulté, ancien fief mitterrandien, mais il continue à y avoir des maires locaux. Moi je suis intéressé par l'initiative locale. Les initiatives portées par des locomotives ont des chances d'aboutir quel que soit le contexte à condition que la locomotive ait les reins solides. C'est cela que mon histoire personnelle m'a appris.

### **Stève Duchene :**

Si vous avez des demandes d'intervention, réactions, questions... même éventuellement l'envie que des sujets soient abordés. Il y a des sujets que certains d'entre vous connaissent déjà bien. Il y a un sujet en lien avec les enjeux résidence seniors, parcours de vie... n'hésitez pas à amener des sujets sur la table.

### **Intervention [Jean Ruch, Familles Solidaires]**

Moi je voudrais revenir, sans vouloir faire de parallèle, sur la différence d'organisation sur ce qui a été fait entre l'Allemagne par exemple où il y a 4 000 appartements qui accueillent des personnes Alzheimer et un modèle en France où finalement on a choisi le modèle de l'hébergement et de l'établissement il y a plus de 50 ans. Et aujourd'hui est ce que l'on est en capacité de se dire qu'une résidence seniors, un habitat inclusif cela peut faire 4 ou 5 unités de logement dans un village et que c'est malgré tout organisable à condition que ce soit une volonté politique. Alors je sais toutes les difficultés qu'il peut y avoir en termes d'animation, en termes de moyen humain car nous avons beaucoup parlé de la salle commune sous l'angle lieu. Ce qui fait aujourd'hui la salle commune c'est souvent la présence de personnes qui vont animer, qui vont aller chercher les services en proximité. Mais est-ce qu'il n'y a pas un des enjeux de nos difficultés aujourd'hui qui est finalement ce modèle où on concentre les gens quelle que soit l'opération que ce soit du logement, de l'entreprise où il faut toujours grossir, grossir, grossir... jusqu'à arriver à des tailles où nous rendons les choses inhumaines ?

En fait dans le dernier projet concernant l'habitat inclusif ce sont quand même des structures petites qui sont plutôt favorisées puis peut-être que tout doucement nous commençons à comprendre et c'est vrai que tous les projets que nous avons validé avec l'ARS, car il y a eu des budgets à ce sujet-là, c'est quand même plutôt de petites structures. Et je pense qu'aujourd'hui, et c'est l'un des souhaits du Département, quand on essaie d'inviter beaucoup de gens, des maires, c'est pour qu'effectivement le portage se fasse au niveau local. Et moi je suis convaincu qu'une bonne résidence seniors, un habitat inclusif ne peut vraiment fonctionner qu'à partir du moment où le local est là et se donne les moyens. Cela ne peut pas être forcément des moyens d'argent, mais ça peut-être des moyens humains, cela peut-être comme tu disais avant, trouver des associations qui ont envie d'animer, des gens qui ont envie d'être autour de cette résidence seniors et peu importe qu'elle soit grande ou pas grande, aujourd'hui nous avons un projet un peu particulier sur la communauté de commune Mossig et Vignoble, c'est au lieu de faire une résidence seniors de 30 logements dans un des bourgs centre on fait 30 logements mais dans 4 ou 5 villages avec une animation. Est-ce que cela va pouvoir marcher ou pas ? Alors le modèle de Schleithal marche, mais c'est un seul modèle. Là c'est au niveau d'une communauté de communes on se dit que plutôt que de mettre 30



logements à un endroit on multiplie. Mais là on multiplie les problèmes, car comment les gens vont se rencontrer ? Comment ils vont aller de l'un à l'autre ? Il va y avoir le problème de la mobilité. Tout cela c'est à réfléchir. Mais je pense qu'à partir du moment où la volonté politique est là et que l'on a vraiment envie de faire quelque chose pour nos aînés et peut-être pour d'autres populations aussi à partir de là je pense que ça peut marcher.

**Bernard Ennuyer :**

Moi je reprendrais la question sous l'angle "politique publique". La France a été très en avance au niveau des idées, mais au niveau de la réalisation cela n'a pas suivi. Pourquoi ? Par ce que tu l'as dit, quand j'ai découvert dans une carte il y a deux ans que nous sommes en France les champions d'Europe de l'EHPAD ! C'est quand même redoutable pour un pays qui depuis 1962 dit que la priorité est au domicile. Moi je m'étrangle quand j'entends cela. Et quand on voit les rapports partout les gens disent qu'ils veulent rester chez eux dans une forme de domicile et quand vous voyez l'annexe budgétaire tout l'argent va aux EHPAD. Donc pour que les gens localement aient une possibilité d'action, cela supposerait qu'au niveau des politiques publiques il y ait une inversion et je n'ai pas l'impression que nous sommes là-dedans. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas à pousser la roue. Je vois des initiatives locales où les gens ont des bâtons dans les roues par ce qu'au niveau national la politique publique elle reste du tout hébergement. Je suis désolé de dire cela brutalement mais les chiffres budgétaires me donnent raison. Si l'on revient en arrière, en 1981 quand la gauche est arrivée au pouvoir, c'est un de mes copains, Jean-Claude Henrard, qui a fait l'état des lieux de la solidarité. Il a dit "on nous bassine, depuis le rapport Larauque on fait du domicile mais l'argent va à l'hébergement". Je voudrais que l'on me démontre le contraire aujourd'hui. C'est tout. Donc après localement on voit les problèmes que cela pose. Malgré toute l'énergie que je vois certains développer, et pour se rassurer il y a des projets qui fonctionnent bien, je pense à ce qu'ont fait les Petits Frères des Pauvres sur Alzheimer ou je pense à un copain, Alain Smagghe, qui vient d'ouvrir une Maison des Sages à côté de Versailles, petite maison de 8 personnes détériorées psychiquement qui s'est ouverte il n'y a pas très longtemps et que j'ai visité. Il y a plein d'initiatives avec une énergie très importante. Quand est-ce que ces îlots vont pouvoir devenir le « mainstream » ? Moi je le souhaite, mais nous allons y mettre 20 ans... à ce moment-là c'est bien je serai vieux, j'aurai une structure pour moi. Ce qu'il faut aujourd'hui c'est inverser le schéma des politiques publiques et j'attends avec impatience cette 5ème branche. Parce que ce n'est pas tout de trouver de l'argent, mais où il va aller et quel pouvoir avons-nous de pouvoir orienter cet argent plutôt vers ce que nous souhaitons plutôt que vers quelques opérateurs privés dont je tairais le nom car ils se sont quand même couverts pendant le COVID.

**Stève Duchene :**

D'autres demandes d'intervention ?





### **Intervention [Goncalves Francisco, VILOGIA]**

Je voulais revenir à la question du vieillissement. J'ai l'impression de là où je me situe, c'est que les gens se mettent en recul sur nos modes de vie. Je ne pense pas que le problème c'est le senior mais c'est la société elle-même. Parce que les gens qui se mettent en recul, parce qu'à un moment donné on est trop vieux pour travailler, trop vieux pour s'adapter, de fait ils se retrouvent autour d'un espace qui est le senior et de fait il y a le même réflexe. Je me mets peut-être plus en droit de fréquenter les autres. La question de l'espace commun ce n'est pas est-ce qu'il faut ou ne faut pas. Quand on veut créer des relations entre résidents, des accidents relationnels c'est en cela que l'espace commun est intéressant, c'est une nécessité. Le but n'est pas d'obliger les gens d'y aller mais de donner la possibilité aux gens d'y aller je pense.

### **Bernard Ennuyer :**

Je ne peux que vous suivre complètement, je suis très frappé car je fréquente beaucoup de gens de mon âge qui sont des vieux. Beaucoup de gens ont intégré la représentation sociale que l'on donne d'eux. Et c'est redoutable. J'entends dire les gens « ha je ne vais pas m'habiller comme cela ce n'est pas de mon âge ». Et je peux vous dire c'est important car la stigmatisation j'ai beau la critiquer je suis moi-même dedans, parfois je me dis, et ma fille aussi, « papa tu ne vas quand même pas sortir comme cela ». Ce que vous dites fort justement c'est que beaucoup de gens ont intégré cette image qu'il sont vieux, ils ne sont plus utiles socialement, ils ne sont plus producteurs, ils sont éventuellement des consommateurs surtout s'ils ont de l'argent et j'entends bien ce que vous dites et ce qui m'intéresse aujourd'hui c'est que vous avez tout un mouvement que moi je caricature avec le mouvement holdup "les vieux debout" est un mouvement qui est parti il y a une dizaine d'année de gens de catégories supérieures Marie-Françoise Fuchs, qui est la présidente est médecin. On dit on en a marre que l'on nous considère comme des vieux cons et on va dire qui on est. Il y a une dame qui s'appelle Paule Giron, ancienne journaliste, qui a écrit plusieurs livres dont un qui s'appelle Vieux et Debout, moi j'aurais écrit "Vielle et Debout", elle me dit "quand j'ai voulu changer de voiture à 84 ans je me suis fait insulter par mes enfants... » Effectivement : qui a le courage de changer de voiture à 85 ans ? Qui a le courage de déménager ? Vous avez raison, c'est très insidieux et c'est très subtil et beaucoup de gens, mais c'est vrai aussi pour les plus jeunes. Nous tous nous avons plus ou moins intégré la place que la société nous donne. Ouf, camarade, il faut peut-être se rebeller par rapport à cela ! Par rapport aux images que l'on donne de nous, est ce que l'on adhère ou pas. Et vous avez tout un mouvement de retraités et de très vieux qui est en train de dire il y en a ras le bol, arrêtons de laisser parler les autres à notre place. Nous on est sur notre projet de vie nous savons ce que nous voulons vivre. Je pense qu'une question centrale dans l'habitat c'est de travailler avec les gens. Je suis tombé il y a trois jours sur Envoyé Spécial où on parlait de l'habitat participatif, et non pas inclusif, à Villeneuve d'Ascq qui s'appelle les ToitMoiNous. 20 personnes d'âges différents ont décidé de cohabiter pour le meilleur et pour le pire. Ces gens ont décidé qu'ils avaient un projet et ils l'ont imposé à la collectivité. Si on ne dit pas imposé, la salle commune c'est d'abord le dialogue commun. Est-ce que l'on peut se parler ? Au-delà de nos désaccords... Je sais bien que ma façon de parler est épouvantable et qu'elle en fâche certains et vous avez toute la latitude pour le dire. Est-ce que l'on peut dialoguer et trouver un terrain commun au-delà de



nos positions différentes qui sont logiques. Ça c'est la question de la vie en société et elle se trouve aussi bien dans une résidence seniors que dans une grande ville. J'entendais certain qui veulent supprimer le Tour de France c'est extrêmement intéressant : est-ce que le Tour de France est un bien commun ? Bonne question. Vous voyez comment la question de la salle commune nous entraîne sur la question des communs et cela me rappelle quelque chose de passionnant, même si l'on doit s'écharper autour de cela. C'est comme cela que l'on va construire.

#### **Stève Duchene :**

A vous entendre à un moment où nous parlons d'un référentiel départemental, la question que je me pose c'est quel est le défi que vous identifiez derrière la construction du référentiel départemental dans quelque chose qui est diversifié ? On parle là de différences de territoires, des initiatives très locale, on parle de pouvoir faire en sorte que des initiatives locales puissent faire changer la façon globale de voir. Est-ce que vous situez une ligne entre le besoin de construire un référentiel pour se mettre d'accord sur les choses et le risque d'uniformisation ? Ce serait intéressant de vous entendre sur ce sujet au regard du travail qu'il y aura à faire par la suite sur la construction d'un référentiel.

#### **Michèle Eschlimann :**

Ce qui pose question c'est quand vous dites qu'il faut essayer de construire avec les personnes et de construire quelque chose qui est réfléchi par un groupe de personnes. Cela veut dire que dans ce cas-là il n'y a plus de référentiel. C'est à chaque fois un projet différent. Je vois les bailleurs qui se grattent la tête et qui se disent comment on va faire ? Et nous avons eu un colloque franco-allemand il y a deux ans où était venu une dame de 75 ans. Nous parlions d'habitat participatif et de construction participative et de la différence de ce qui se passe en Allemagne et en France. Finalement cette dame nous avait cassé toutes nos idées en nous disant "vous voyez, nous nous sommes mis à 15, deux couples de jeunes, une famille avec enfants, et une autre et trois ou 4 personnes âgées. Nous avons commencé à réfléchir à ce que nous voulions faire ensemble. Mais on a tellement réfléchi ensemble que les deux couples de jeunes ils ne voulaient plus deux pièces mais trois pièces... ils voulaient plus grand. Une famille avait divorcé et pour deux de mes amies de 75 ans, une est décédée car elle était malade et l'autre est finalement allée en EHPAD ». Donc leur projet qui s'est construit sur 4 ou 5 ans et qui a abouti à un projet immobilier en fait à ce moment il ne valait plus rien car il avait mis du temps à se construire. C'est pour cela qu'il faut peut-être militer pour un référentiel pour ce qu'on veut mettre en commun car si nous laissons les gens réfléchir ensemble pour trouver un projet on risque d'arriver à un projet qui n'aboutira jamais. Cette dame indique que « finalement je suis seule car tous les gens avec lesquels je l'avais imaginé sont partis ailleurs ». Il y a des groupes qui peuvent fonctionner, mais est ce que ces groupes vont fonctionner dans la durée et sur 10 ou 15 ans. Ou alors il faut se dire que c'est pour un certain temps et on se demande comment nous faisons pour intégrer les gens qui n'y étaient pas. Voilà, plein de questions en fait. Je me dis que si à chaque fois cela doit être construit avec les personnes, je pense que nous ne le ferons jamais car le temps de construire on sera sur un autre projet.



**Bernard Ennuyer :**

Moi quand je t'écoute je repense à mon premier métier d'ingénieur ou j'ai appris que on apprenait beaucoup plus de ses échecs que de ses succès. Un référentiel si c'est pour être un gage de succès ça ne marche pas. Maintenant qu'un référentiel donne un certain nombre de de cadre et de précautions, pour apprendre, oui nous sommes d'accord. Car ce que tu dis, et c'est pour cela que je citais l'exemple de ToiMoiNous : des gens qui se sont réunis et que cela a abouti, cela marche. Mais la société ne marche pas à tous les coups. Je pense beaucoup à la maison de Sbabayaga avec Thérèse Claire, donc Thérèse Claire c'est un groupe de femmes emblématique des années 2000 issus du MLF et du PSU qui ont décidé de partager leur vieillesse. Elles ont mis 15 ans et quand elles ont abouti au projet, Thérèse Claire la première m'a dit "Bernard je ne rentre pas dans ce que j'ai prévu car je suis tellement chiant qu'elles me mettront dehors". Elle qui avait initié ce projet elle est morte dans son domicile à elle. Vous savez comme moi qu'une société elle se réforme par essais, par succès et par erreurs. La science a tout appris de ses erreurs beaucoup plus que de ses succès. Quand une fusée Ariane se plante c'est très dommageable pour ses financeurs. On la démonte centimètre par centimètre pour savoir ce qui s'est passé et nous apprenons des choses. Donc ce que tu me dis, s'il y a quelques expériences qui échouent elles sont peut-être plus instructives que les choses qui marchent. Et heureusement il y a des choses qui marchent, à condition qu'un référentiel donne un guide et qui dise attention il y en a qui se sont cassés la gueule avant vous ce n'est peut-être pas la peine de réinventer l'eau chaude chaque fois. Pour moi un référentiel c'est tenir compte de ce qu'on apprend les autres pour éviter des erreurs manifestes. C'est comme cela que je le vois. Moi quand j'entends référentiel j'entends il faut s'en référer au ciel. Comme vous savez que le ciel n'existe pas je n'ai pas envie que l'on se réfère au ciel mais que l'on se réfère à nous. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas en faire un mais qu'il faut être prudent et que ce soit des balises exactement comme tu as un chemin qui est balisé pour éviter de t'embourber mais qu'il faut quand même laisser beaucoup de liberté dans ce chemin.

**Intervention [Elise Pariat – VILOGIA]**

Je me pose la question aussi d'un entre deux. Quand on dit participatif en tant que bailleur social nous sommes confrontés à la construction et aux attributions plus loin, donc effectivement il y a des difficultés à co-construire dès le départ. Par contre est ce que l'on ne pourrait pas prendre en compte une démarche participative dans la co-construction du projet de vie. Est-ce que l'on ne pourrait pas proposer des espaces, mais par contre dans l'usage qui en est fait consulter et voir cela en deux phases ?

**Bernard Ennuyer :**

De toute façon, je prends l'exemple où vous savez que quelque chose va être construit avec des usages prévus et les usages prévus ne sont pas les usages effectifs. Heureusement parce que là on revient sur la vie et la vie fait qu'il y a des trucs prévus par les gens eux-mêmes et à l'usage ils se sont rendu compte que c'était des conneries. Personne, vous entendez bien, personne n'a la science infuse. Est-ce que l'on accepte de se tromper collectivement et est-ce que l'on accepte de revenir sur des choses ? Nous sommes dans un pays très dogmatique. Est-ce que l'on peut se dire à un moment "on pense que c'est cela qu'il faut faire" ? Moi ce qui me



frappe beaucoup c'est qu'ils n'acceptent pas l'idée qu'ils se trompent. C'est quand même vachement dommage. Si nous ne sommes pas capables de se donner les moyens de se dire qu'en toute bonne foi on pensait que c'est cela qu'il fallait faire mais que devant l'évidence il faut changer. Et j'en fait partie. On a un apprentissage à faire de l'humilité par rapport à cela. Et aucun référentiel ne nous dira comment faire. Il faut se coltiner le terrain avec toutes les difficultés et voilà. C'est tout ce que je peux dire. Il faut prévoir des choses et est-ce que l'on est capable au fur et à mesure de réajuster ? Et c'est ce que je dis le problème c'est que le béton quelque fois il n'est pas toujours très souple.

#### **Intervention [Sophie Meyer – OPHEA]**

Je souhaitais justement réagir à la question du référentiel, nous travaillons actuellement sur les projets de résidences seniors et pour ma part en tant que bailleur, avoir un référentiel même s'il est très fortement améliorable, il est possible de travailler dessus et c'est une base qui me semble assez bonne pour commencer. Pour la question technique de conception j'entends bien qu'il y a la conception des logements et il y a aussi l'aspect de vie et je trouve intéressant comment vous abordez la question de la capacité des gens. Il y a une question de la capacité de vivre ensemble certes, donc nous en tant que bailleur - constructeur on va être capable d'appliquer un référentiel avec des douches plates mais il y a des éléments techniques à mettre en œuvre. Il y a la question aussi je trouve de la capacité des gens à s'approprier leur logement et ensuite d'être capable d'y vivre. C'est à dire que par exemple les EHPAD on peut en sortir, il y a un digicode, personne n'enferme les personnes âgées dans les EHPAD, la personne qui ne sait plus faire le code ne peut plus sortir et c'est aussi bête que cela. A un moment donné il y a une frange de la population à un certain âge on va concevoir des logements adaptés c'est inclusif et n'importe qui doit pouvoir y vivre. Et après il y a la capacité de la personne à y vivre. Comment on fait cela ? A un moment il y a une zone grise où nous sommes dans du médical, on ne sait plus... et cela comment on le gère ?

#### **Michèle Eschlimann :**

Aujourd'hui la personne a le droit de choisir, que ce soit dans une résidence seniors ou pas dans une résidence seniors c'est de l'habitat, et de la même manière je pense que tous les bailleurs sociaux et tous les logements de copropriétaires et autres doivent se retrouver à un moment ou à un autre confrontés à une personne qui peut être moins en capacité de faire car elle peut avoir des problèmes cognitifs notamment, mais de quel droit un bailleur peut-il dire cette personne n'a plus le droit d'habiter dans ce logement-là ? Aujourd'hui c'est tout un sujet.

#### **Intervention [Sophie Meyer – OPHEA]**

Je ne disais pas que les bailleurs allaient mettre dehors les gens.

#### **Michèle Eschlimann :**

Non, je sais, je grossissais le trait. Et aujourd'hui le sujet c'est que dans les résidences seniors et dans l'habitat classique vous avez des personnes qui sont là et qui sont très bien. Et



comment on fait à un moment ou un autre ? A un certain moment dans ces résidences seniors on va avoir des personnes qui vont avoir des problèmes d'incapacité et comment va-t-on faire. C'est ça la question que je me pose. Mais en tout cas ce n'est pas à nous de décider.

**Stève Duchene :**

Dans votre question j'entendais aussi la question de l'architecture des bâtiments mais pas assez de travail sur l'architecture humaine du projet. Dans votre question vous évoquiez les questions très techniques des douches plates et après quand vous évoquiez la question du digicode j'ai l'impression qu'il y a quelque chose de cet ordre-là. Il y a ces deux aspects que vous évoquiez, le fonctionnement technique du projet et son fonctionnement humain. Je ne sais pas s'il y avait quelque chose de cela ?

**Intervention [Sophie Meyer – OPHEA]**

Non, en fait les bailleurs nous allons faire notre travail de construire. Nous sommes là et nous faisons avec nos valeurs de conception. Et après il y a le volet humain ou nous n'intervenons pas et c'est là un élément moteur plus que le logement en soi, il y a toute cette partie humaine où là il n'y a pas que la conception il y a aussi l'aspect humain derrière avec les services à la personne et tout le reste. Je voulais dire qu'il y a une zone grise où la personne est dans son logement mais après il y a tout l'apport humain et de services.

**Intervention [Nabil Bennacer – Alsace Habitat]**

Beaucoup de choses ont été dites et très intéressantes. Nous avons survolé les époques, nous avons survolé les territoires et on va plutôt vous donner un témoignage de praticien. Nous sommes moins dans le commentaire et d'avantage dans l'action ce qui a aussi ses limites. En tout cas ce qui nous est apparu intéressant, je reprends votre terme, de manière modeste c'est quatre points qui ressortent. Ce sont les désirs de nos locataires que nous souhaitons accompagner dans une étape où ils sont encore valides et qui ne souhaitent pas aller en EHPAD pour beaucoup d'entre eux. De ce point de vue-là, le référentiel ne nous apparaît pas quelque chose qui pourrait être une uniformisation mais au contraire comme un socle de garanties apportées au locataire, et surtout accompagner une démarche de projet qui doit guider la démarche conceptuelle. Dans ce travail conceptuel là, on a chez Alsace Habitat identifié 4 points qui nous apparaissent essentiels dans la conception de la résidence tel que nous souhaitons en faire, des espaces de vie et pas des espaces où l'on attend la mort. La première des choses qui nous est témoignée par nos locataires c'est la qualité d'usage du logement, sa fonctionnalité. Souvent nous avons des gens qui étaient propriétaires. Il y a un rapport à l'habitat très différent. Il avait beaucoup d'espace et là ils se retrouvent en milieu urbain dense et donc il y a un vrai désir d'avoir des grands espaces, des grands volumes car on arrive avec 50 ans de vie. Avec tous les souvenirs. C'est le premier point de la qualité d'usage qui interroge la conception de l'habitat et de ses annexes au sens large. Il ne vous aura pas échappé que parmi les personnes âgées que nous accompagnons dans le logement social, nous avons des locataires qui sont de plus en plus modestes, donc deuxième chose c'est la conception du prix. Et en tant qu'économiste je peux le dire les chiffres sont têtus, on a beau



les tourner dans tous les sens, la question de l'accès économique au logement est un point tout à fait central. Le référentiel peut aussi apporter un certain nombre de réponses par rapport à cela. Et puis tout à l'heure cela a été dit très justement, la question de la pièce commune elle n'est pas anecdotique. Pour nous elle est le point de départ autour duquel on peut donner sens à un projet collectif, comme vous le savez le mal dont souffrent les personnes âgées c'est la solitude. Et donc ces lieux de vie sont autant de prétextes pour construire des lieux de sociabilisation, des lieux de rencontres, de relations sociales et de lieux aussi où nous partageons des moments de convivialité, mais aussi des moments de tension et de friction, des moments où l'on trompe la solitude et je crois qu'effectivement, ce modèle là que nous avons construit chez Alsace Habitat il y a quelques années, et on le voit il y a une stabilité dans l'occupation sociale ce qui nous apporte une première bribe de conviction qui nous laisse penser que nous sommes dans le bon chemin. Probablement c'est à perfectionner, à réinterroger, mais on voit bien que c'est un lieu où il est possible de laisser s'exprimer une solidarité du quotidien. Et nous l'avons bien vu d'ailleurs dans la période du COVID ou c'était tout à fait central la question de la solitude des personnes âgées. Je terminerai par le dernier point qui me semble un peu en friche dans le champ de l'habitat mais on voit qu'il y a un désir chez les personnes âgées, il est lié notamment au fait de la mobilité. Pour les personnes âgées il va sans dire qu'il y a la question des services associés au logement. Aujourd'hui les bailleurs sociaux nous sommes les premiers concernés, nous sortons de notre métier classique d'hébergeur pour aller vers la possibilité de délivrer à la fois des capacités d'hébergement mais aussi des services associés. Et donc nous sommes en train de construire avec le Département tout une série de services qui seraient associés prioritairement à ces populations là et ici le référentiel serait important. Voilà les quatre points que je souhaitais porter à votre connaissance et mettre au débat.

**Bernard Ennuyer :**

Je vais répondre à madame tout à l'heure car je pense qu'il y a une confusion sur le référentiel. Moi comme ingénieur j'ai appris que le référentiel c'était des axes dans lesquels on se situait, ce n'était pas des choses à suivre. Si vous prenez un référentiel fixe ou un référentiel avec la vitesse de la lumière vous n'avez pas les mêmes coordonnées. Donc le référentiel par rapport à ce que vous avez dit on peut en faire un référentiel "où est-ce que je me situe par rapport à ça ?" et si je m'écarte volontairement de cela, pourquoi ? C'est cela que je trouve intéressant alors que parfois on contrôle un référentiel comme quelque chose à suivre. Non, un référentiel ça permet de savoir où nous en sommes. Vous le dites très bien. Moi je reviens sur mon passé, sur mon origine de formation j'ai quand même gardé que quand on parle d'un référentiel de formation dans une école c'est quelque chose qui doit être absolument appliqué. Est-ce qu'il n'y a pas une erreur fondamentale sur la notion de référentiel qui est quelque chose qui permet de se situer les uns par rapport aux autres. Pour vous répondre madame j'ai passé toute ma vie à travailler sur la limite du maintien à domicile. A quel moment, quelle que soit la conception que l'on a des gens, qui pour des tas de raisons ne peuvent plus ou ne souhaitent plus être chez eux. C'est une question sur laquelle j'ai écrit d'innombrables textes et je n'en sais toujours pas plus. C'est la question centrale. A un moment donné vous avez des gens qui pour des tas de raisons, pas forcément d'ailleurs parce qu'ils sont vieux, ils sont paumés. Ils ne trouvent pas les usages. Et c'est tout l'intérêt de l'habitat inclusif, l'habitat inclusif c'est les



gens qui ont besoin d'être accompagnés donc vous voyez, à quel moment à partir de quel moment les gens ne peuvent plus être dans un habitat normal et ils doivent passer dans un habitat accompagné ? Je pense notamment aux fameux Wohngemeinschaft pour les gens déments où quand le digicode, il est bien gentil mais nous savons que quand nous voulons empêcher les déments de sortir on met un digicode et ils ne savent pas le faire dans ce que l'on appelle les PASA, les pôles d'activités et de soins adaptés. Et la question que vous posez c'est la question même par excellence. Mais je voudrais simplement rappeler que les gens qui perdent les usages ils sont beaucoup moins nombreux que ce que l'on nous raconte. Tous les plus de 60 ans, les 17 millions il y en a moins de 10%. Et si nous prenons les gens qui ont des difficultés cognitives il y en a moins de 5%. Que l'on arrête de nous terroriser, même des gens qui ont des difficultés de mémoire ils peuvent continuer dans leur habitat si nous prenons la peine de les accompagner. Et ce n'est pas en envoyant de l'aide à domicile que l'on va les aider. J'entends bien votre question. Elle est centrale et j'aimerais que les politiques publiques s'en emparent un peu plus.

### **Stève Duchene :**

Nous sommes dans des échanges où nous nous permettons de forcer les traits, j'ai bien aimé l'idée de parler avec des caricatures. C'est intéressant comme cela de mettre en exergue des sujets que l'on peut ensuite réinvestir dans les espaces des ateliers de travail à venir. C'est bien d'avoir ce type de sujet qui n'exclut pas les controverses que l'on peut avoir sur des sujets.

### **Intervention [Anne Lescure – DOMIAL]**

Nous nous savons construire pour des catégories de personnes, âges, populations... Mais nous n'avons pas le droit d'animer, ce n'est pas dans nos possibilités. C'est là où il faut co-construire avec le territoire parce que tous les territoires ne sont pas occupés de la même façon. D'un territoire à un autre nous ne pouvons pas faire de copier-coller. Quand nous parlons des logements il faut apprendre de nos erreurs comme nous aurions pu le faire sur certains bâtis côté technique, mais après il faut aussi apprendre à construire pour que cette animation soit possible et qu'elle se fasse dans les meilleures conditions et cela il faut que ça se fasse en fonction des territoires. Vous avez des territoires fortement impliqués dans l'animation des personnes âgées et où nous pouvons construire et peut être faire une salle commune et tout va se faire naturellement. Il y a des territoires où l'on nous demande de construire des résidences personnes âgées et c'est là où nous avons besoin d'être accompagné. Nous avons toutes sortes de populations, il faut que l'on fasse avec des travailleurs sociaux qui nous appuient. On regroupe une certaine population où l'on sait que les personnes où il y a plus de problématique de vieillissement, et qu'il faut peut-être que l'on s'adapte, et qu'il faut se réinventer et je pense que c'est là où chacun a envie d'avoir son projet, mais il faut co-construire. Il ne faut pas que chacun réfléchisse dans son coin. Il faut peut-être anticiper les projets et bien les accompagner en amont et faire une sorte d'étude de marché sur ce que veulent les gens. Les gens n'ont pas forcément les mêmes besoins d'un endroit à l'autre. Ce qui sera valable dans une commune ne le sera pas dans une autre. C'est là que nous avons besoin de co-construire. Il ne faut pas que le cahier des charges soit technique mais peut-être plus pour montrer. Nous avons parfois plus tendance à interroger les jeunes, et les personnes



âgées moins en se disant que c'est plus les enfants que l'on va questionner. On fait des résidences personnes âgées et parfois on ne demande pas aux personnes âgées mais aux enfants. Après il y a aussi le côté administratif qui nous empêche d'avancer. Nous ne pouvons pas toujours faire ce que nous voudrions faire sauf à revoir les textes. Il y a des choses que l'on pourrait faire à notre charge ou est-ce que l'on construit et on dit à la mairie que c'est à elle de gérer. Après il y a le problème des coûts. Plus les coûts sont élevés en amont plus le résident va avoir à supporter le poids de la construction et le poids de l'animation. Si on parle de 5 logements et que l'on apporte une personne à temps plein, qui paie ? Il faut réfléchir jusqu'au bout, qui va payer ? Est-ce qu'il ne faut pas réinventer des modèles ?

**Bernard Ennuyer :**

On va être tenté de se poser la question de ce que voudront les gens qui vieillissent demain. La réponse c'est que je ne sais pas, si vous me demandez ce dont j'aurais envie, je ne sais pas où j'irai dans trois ou quatre ans. J'ai beaucoup aimé l'histoire des Babayaga où Thérèse Claire elle s'est battue pour finalement ne pas rentrer dans ce qu'elle avait imaginé. La vraie difficulté c'est de ne pas idéaliser la parole des gens. Je ne voudrais pas que l'on oppose les techniciens aux gens eux même. OK, ayons du débat. Mais il se peut que dans 5 ou 6 ans les modes aient changées et j'ai beaucoup de mal à me projeter pour savoir qu'est-ce que seront nos sociétés dans 5 ans. Je ne sais pas où vous en êtes mais je suis largué actuellement. Et si on prend la précaution de se reporter 10 ans en arrière, est ce que l'on pouvait imaginer il y a 10 ans que ça se passerait comme cela aujourd'hui ? Notre difficulté elle est là. Cela suppose de nous tous pas mal d'humilité et de ne pas non plus sanctifier la parole de l'usager comme étant ce que l'on doit faire. Qu'est-ce que j'ai dit la ? Les experts connaissent leur travail et c'est bien de les écouter. J'ai travaillé durant 15 ans avec la fondation Leroy Merlin avec la fondation habitat et autonomie. Nous avons travaillé avec des architectes, des designers, on avait un philosophe et quand nous réfléchissions ensemble il fallait garder beaucoup d'humilité car il y a des choses que l'on sait faire mais savoir quels seront les modes de vie dans 10 ans et qu'est-ce que l'on souhaitera, personne d'entre nous le sait. Et ça c'est une donnée du référentiel qu'il faut intégrer. J'ai un ami architecte qui est à Genève et il construit du domicile pour des gens atteints de désorientation. Il me dit "comme architecte je fais du souple dur" cela veut dire que de plus en plus je sais que je dois faire une coque relativement rigide, entre deux, et que à l'intérieur tout soit aménageable en fonction de ce qui peut se passer dans la vie des gens. Il y a aujourd'hui des appartements ou il est possible de mettre des modules. Vous savez que nous avons inventé des appartements pour étudiants, vous ajoutez des choses.... Quand j'ai entendu parler de la réglementation c'est vrai qu'elle est redoutable car elle empêche d'imaginer. Or une société ne peut s'inventer que contre la réglementation. Nous savons que les expériences d'habitats participatifs et inclusifs se sont construites contre la réglementation ce qui pose un certain problème. Et dans le rapport ? On s'inquiète d'une certaine normalisation alors que l'idée même de la vie locale et du territoire fait que nous ne pouvons pas normaliser. La question c'est cela : est-ce que l'on accepte de partager nos savoirs en sachant qu'on ne sait quand même pas toujours grand-chose ?





**Stève Duchene :**

J'aimerais bien que vous puissiez approfondir la question des usagers, on évoque les usagers, les clients, faire une étude de marché, entendre les usagers, mais que les usagers se lancent dans des opérations et n'y vont pas, on parle des zones grise sur lesquelles il faut tenir compte de l'usager malgré un corps de métier autre. Et là j'entends qu'il faut laisser aussi les techniciens et que la parole de l'usager n'est pas une parole définitive. Le sujet de l'usager et l'usage on a du mal à s'y retrouver, déjà quand on en parle mais quand il faut faire c'est encore plus compliqué. Ce serait intéressant que vous en parliez car quand on parle du référentiel et du projet de vie on parle bien de ces sujets, de l'usage, et ce n'est pas facile en fait.

**Michèle Eschlimann :**

C'est vrai qu'aujourd'hui la question pour la résidence seniors c'est "elle s'adresse à qui", elle s'adresse à des personnes de 75 ans ? Des personnes de 80 ou 85 ? Aujourd'hui si nous la posions chacun aurait une image différente de la résidence seniors idéale. On a des pistes dans le cadre de projets de résidence seniors nous essayons de faire un questionnaire auprès des personnes âgées. Un bon questionnaire c'est 10 à 15% donc ce n'est pas la totalité des personnes sur un territoire. Ceux qui répondent il y en a une partie qui potentiellement aurait envie d'aller dans une résidence seniors. Mais c'est peut-être ces mêmes personnes qui le jour où elle sera construite diront qu'elles ne souhaitent pas y aller car elles se disent qu'elles ont encore beaucoup de temps et le jour où elles se rendent compte c'est le moment où elles n'ont plus le temps et ne sont pas assez valides pour y aller. C'est cela l'usager. Tu ne peux pas vraiment répondre à qui va aller en résidence seniors d'autant que cela va dépendre des territoires. Quand nous faisons une comparaison entre EMS et territoire ruraux il y a une différence d'une dizaine d'années. Nous sommes aujourd'hui sur des personnes sur l'EMS où elles sont moins âgées qu'un territoire rural. Dans certaines communes, c'est 35 à 45 % de personnes de plus de 60 ans. Mais nous avons 30 ou 35% de personne de plus de 60 ans, et encore est-ce qu'elles ont envie d'aller en résidence seniors ou d'aller à domicile, et à partir de là nous faisons comment pour savoir si on construit une résidence avec 5 ou 10 logements ?

**Stève Duchene :**

Il y a d'autant moins de réponse que la question c'est aussi "qui est l'usager" nous ne sommes en fait même pas certain de qui est l'usager en fonction des territoires.

**Bernard Ennuyer :**

La loi des usagers c'est la loi 2002. Et on a tous subitement en 2002 on voit apparaître un chapitre le droit des usagers. Les usagers certains vont dire que c'est les usagers de la SNCF, dans la loi on avait remarqué que l'on parlait des bénéficiaires, ou usagers. Certains seraient bénéficiaires ? Je pensais que c'était une loi, dans ce cas c'est un allocataire. Un bénéficiaire dit le dictionnaire c'est un privilège que l'on peut enlever à tout moment. C'est intéressant que l'on parle de bénéficiaires de l'APA. Les usages et les usagers, les utilisateurs. N'oubliez pas que les gens âgés ne se voient jamais comment ils sont. On a parlé du regard social. C'est une grande difficulté pour les gens de se projeter dans des incapacités possibles. Je fais attention



à ne pas sanctifier la parole des usagers. Parce qu'ils ont du mal à se projeter. Quand vous-même, vous avez 75 ans vous ne vous projetez pas à 85 ans, on n'en sait rien. C'est là que la parole des usagers n'est pas facile. Ce que vous allez voir en tant qu'expert technicien n'est pas ce que l'utilisateur va voir ou accepter. Quand j'étais directeur d'une structure d'aide à domicile on a mis 2 ans à faire admettre à une personne qu'elle doit changer de vie. 2 ans pour que la personne à qui il fallait faire la toilette à genoux et qu'elle disait « cela fait 50 ans que je dors dans ce lit avec mon mari, il est hors de question que si l'aide ne peut pas venir j'aille ailleurs. Dans ce cas j'arrête le soin ». On voit bien comment les habitudes des gens cela construit l'identité des gens quand ils sont chez eux et quand vous devez intervenir dans une maison vous modifiez l'identité psychique des gens. C'est quelque chose de très compliqué. Quand cette personne disait "je veux rester dans ce lit jusqu'au bout" comment le lui reprocher ?

**Stève Duchene :**

Est-ce qu'il y a d'autres questions, l'envie d'aborder des sujets totalement différents ? Si vous pensez qu'il y a des choses à apporter aux échanges, même des choses délicates ou avec lesquelles vous n'êtes pas à l'aise c'est le moment.

**Intervention [la qualité de l'enregistrement ne permet pas d'identifier l'intervenant]**

J'ai trouvé intéressant sur la dernière partie, c'est que sur les usagers il faut se poser la question de la maîtrise d'usage. Que ce soit les spécialistes de la construction ou les bailleurs sociaux avec des équipes dimensionnées pour aborder cela, comment ils rencontrent les besoins exprimés par des gens, par des gens potentiels habitants mais qui ne seront finalement jamais habitants, des collectivités avec des visions de projet... Comment est-ce que l'on travaille ces questions-là pour arriver à un produit locatif qui puisse répondre à un maximum d'usages tout en étant conscient que dans le futur référentiel il faut qu'il y ait aussi cette latitude. Un projet est toujours porté par un groupe, un porteur de projet. Et il faut que certains aient des orientations et que d'autres aient des visions diamétralement opposées. Comment est-ce que l'on s'assure que finalement dans ce référentiel nous sommes allés chercher la question des usages, des services dans l'écosystème local ? Comment nous avons créé le lien avec ceux qui vont apporter des services de l'extérieur parce que finalement c'est ce qui se passe quand nous sommes au domicile, quand nous sommes avec des personnes âgées. Comment on maintient des personnes qui perdent en autonomie via la coordination des services qu'ils vont chercher chez le service à la personne, chez l'infirmière libérale et donc peut-être que nous pouvons accepter dans un projet immobilier qui va être construit pour 40 ans avec des règles de financements compliquées, on se dit que l'on investit sur la question de la maîtrise d'usage. Nous prenons un peu de temps pour réfléchir à la façon avec laquelle les gens vont habiter. La façon avec laquelle nous allons les associer tout en se disant que peut-être ils n'y entreront jamais. Mais il faut aussi accepter qu'il y ait des modèles différents qui soit construits avec le territoire. C'est peut-être cela le défi aujourd'hui car nous avons tous envie de normaliser, de simplifier car la construction et la promotion c'est compliqué. Mais est-ce que ce n'est pas cela qu'il faut travailler dès le départ ?



### **Intervention [la qualité de l'enregistrement ne permet pas d'identifier l'intervenant]**

Je rebondis, et je pense que nous avons tous la même question : on parle de maîtrise d'usage. Mais je pense aussi qu'en tant que bailleurs il faut que l'on se repositionne que l'on se questionne sur nos partenaires et notamment les assistants à maîtrise d'usage. Ce sont des compétences qui commencent à arriver depuis un moment. Il faut se poser la question de comment intégrer cela avec les institutionnels et ces nouveaux partenaires qui ont vraiment beaucoup à nous apporter. Nous avons l'habitude de faire appel à des AMO, et pourquoi pas des AMU ? Notamment nous avons réfléchi l'AMU avant le projet. Mais justement aussi toute la phase d'après de construction du projet de vie collectif une fois les habitants installés et qui peut permettre d'enlever certains biais d'attributions.

### **Intervention [Véronique Koehren – Conseil Départemental du Bas-Rhin]**

Je suis chargée dans mes missions au CD 67 du nouveau dispositif départemental résidence seniors que l'on appelle deuxième génération. L'objectif est justement de travailler sur les sujets que vous venez d'aborder mais en se disant, comment nous pouvons changer le prisme ? Comment nous pouvons changer la façon d'aborder l'habitat de la personne âgée, pour ne pas parler d'abord du projet immobilier mais du projet pour les futurs résidents. De partir du projet de vie local pour ensuite que le projet immobilier puisse répondre au projet de vie. J'ai envie de dire que je suis très heureuse de cette première rencontre avec vous tous. Dans l'équipe projet du département, il y a des conseillères autonomie du territoire, des collègues mission autonomie, des collègues de l'habitat, cette rencontre aujourd'hui est déjà assez nouvelle pour dire que le sujet de l'habitat ne concerne pas seulement la stratégie habitat mais elle concerne beaucoup d'autres sujets lorsque l'on aborde la question des seniors et d'un habitat accompagné. Moi je voudrais juste vous dire que tout ce que vous avez abordé nous a conforté dans ce que l'on essaie maintenant d'essayer depuis un an, à savoir de co-construire avec vous et vous dire que nous sommes aussi là pour pousser la réflexion. Il y a un certain nombre d'entre vous que nous avons déjà rencontré justement pour que les projets locaux émergent du local pour aller vers des opérateurs. La première étape aujourd'hui est cette rencontre, et atteste de l'intérêt des uns et des autres car nous avons une mixité de participants. Nous avons des communes, des bailleurs, des associations et pour nous cela vient attester de cette envie que nous avons tous de pouvoir dialoguer autour de ce sujet important. En tout cas je voulais vous dire que l'équipe projet, nous avons été ravis de ça, de cette 1ère rencontre qui rejoint notre motivation à aborder cette question de l'habitat accompagné, pas seulement avec les bailleurs mais aussi avec les territoires et les associations pour que les rencontres se fassent à trois et que nous montions ensemble les projets.

### **Michèle Eschlimann :**

Le message que l'on cherche à faire passer c'est que les projets ne doivent pas être identiques et que chaque territoire a son projet. Un exemple c'est une commune comme la petite pierre qui nous a appelé en disant "on a un projet de résidence seniors, mais sur ce projet on a un EHPAD et au 3<sup>ème</sup> étage un plateau de libre et potentiellement pourquoi ne pas penser à faire une résidence seniors ?" Au départ c'était la vraie question : est-ce qu'une résidence seniors



peut être dans un EHPAD ? Nous y avons travaillé et c'est un projet soutenu par la commune et accepté par le territoire. C'est quelque chose qui va se monter. Il y aura une entrée séparée de l'EHPAD avec des appartements, avec leurs propres locaux communs, mais possibilité d'animation et de repas qui peuvent se faire en commun. Il y a encore un an nous n'aurions même pas imaginé ce type de projet. La question qu'il faut se poser : est-ce que si je suis senior j'ai envie d'habiter dans une résidence où en dessous il y a un EHPAD... c'est une question et moi je n'ai pas la réponse. Nous allons essayer, mais nous ne savons pas si cela va marcher. Mais c'est une demande du territoire. Il y a d'autres modèles qui peuvent se faire, d'autres idées... il faut réfléchir ensemble et avoir ce dialogue avec le territoire.

**[Interruption de l'enregistrement]**

